

## Projet d'Établissement

Suite au travail de l'équipe de direction et à la réflexion menée avec les personnels lors de la réunion  
Projet d'établissement du 7 juin, les valeurs communes se sont dessinées et les axes du projet  
d'établissement 2019-2024 ont émergé.

### 1- Axes stratégiques : enjeux fondamentaux

Axe 1 : Accompagnement et réussite des apprenants

Axe 2 : Offre de formation et qualité des dispositifs

Axe 3 : L'EPL, acteur du développement territorial et du DD

Axe 4 : Une communication interne et externe adaptée en faveur de l'image de l'établissement et en faveur des apprenants

#### Axe 1 : Accompagnement et réussite de nos apprenants

**Action 1** : Mettre en place une méthodologie et des outils de pilotage à destination de l'équipe éducative pour suivre, accompagner les apprenants dans leur formation et leur projet professionnel

Ex : accueil, informations sur les apprenants, tests, rencontres parents, analyses manque de motivation, entretiens avec les apprenants, conseils de classe, orientation, réorientation, projet professionnel...

**Action 2** : Développer et organiser les approches par capacités dans les enseignements pour donner du sens et motiver les apprenants (multimodal, pédagogie active, chantiers écoles, EIE, MAP, pluri, exploitation support pédagogique....)

**Action 3** - Lutte contre le décrochage scolaire et les sorties en cours de formation par un accompagnement des apprenants, un suivi de la progression des apprenants, une concertation organisée entre CPE, prof P, équipe pédagogique, direction.

Ex : commission de suivi, réunions préparatoires aux conseils de classes pour étudier les cas sensibles, réactivité, échanges, actions engagées lors d'absences fréquentes des apprenants

**Action 4** - Organiser des activités pour le bien-être et bien vivre des apprenants : ALESA, foyer, activités sportives, activités ludiques, culturelles

**Action 5** - Travailler sur le devenir des apprenants (emploi, poursuite d'études....) à la sortie de formation, à 1 an.

**Action 6** - Valoriser les apprenants au travers d'actions de mobilité, de projets culturels (Paese), ERASMUS, challenge, olympiades des métiers, trophée de slycées....

**Action 7** - Accompagner et sensibiliser les apprenants sur les notions de citoyenneté, discrimination, harcèlement, laïcité, valeurs de la république, hygiène et santé (avec l'infirmier)

**Action 8** - Renforcer la responsabilité, l'autonomie et la citoyenneté de nos apprenants

Ex : prévention, lutte contre les violences, engagement citoyen, lutte contre les discriminations, santé

Avec le CPE, l'infirmier, les enseignants et formateurs

#### Axe 2 : Offre de formation et qualité des dispositifs

**Action 9** - Proposer une offre de formation adaptée à la demande des professionnels et du territoire, en assurant une complémentarité entre la formation initiale scolaire, l'apprentissage et la formation continue.

**Action 10** -Proposer des formations individualisées, des parcours de formations adaptés en mettant en place une offre de formation avec blocs de compétences, modules, capacités, situations professionnelles

**Action 11** –Diversifier les méthodes pédagogiques pour limiter le décrochage, la démotivation et pour varier les méthodes d'apprentissage

**Ex**: multimodal, FOAD, interdisciplinarité, pluridisciplinarité, pédagogie active, pédagogie inductive, déductive, chantiers écoles, mise en situation, étude de cas...

**Action 12**- Construire une offre de formation concertée au niveau territorial en accentuant les échanges avec l'EPLEFPA de Sartène.

**Action 13** --Inscrire le CFA et le CFPPA dans la démarche qualité selon le référentiel national et développer un plan de formation des personnels adapté aux besoins en compétences et aux orientations de l'établissement.

**Action 14** --Proposer une communication/information facilement accessible, actualisée au fil du temps pour tout usager potentiel de la formation, qu'elle soit initiale scolaire, par apprentissage ou en formation continue

**Action 15**-Informer les usagers de la formation sur les formations et prendre en compte la satisfaction des apprenants

**Action 16** – Développer le numérique pour former les salariés de demain (modernité, technologie...)

### **Axe 3 : L'EPL, acteur du développement territorial et du DD**

**Action 17** -Inscrire l'EPL dans les projets circuits courts, l'autonomie alimentaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire : Projets Economie circulaire

**Action 18** - Utiliser l'exploitation comme support pédagogique, d'expérimentation et d'innovation : Clem abri bio, essais fourragers, Economie circulaire, labels, conversion AB, réduction des intrants...

**Action 19** - Enseigner à produire autrement : réduire les intrants, économie d'eau, zéro phyto, zero glyphosate

Projet laine ?

**Action 20** -Développer les partenariats avec les professionnels, les collectivités locales, les acteurs du territoire pour impulser des dynamiques en faveur du territoire, de l'emploi, de la formation, de l'innovation et du DD

**Action 21** – Développer les formations sur le territoire avec les partenaires en ciblant l'insertion professionnelle

### **Axe 4 : Une communication interne et externe adaptée**

**Action 22** – Organiser la communication interne au service des apprenants

**Action 23** – Utiliser les outils numériques dont le réseau interne et les autres moyens de communication pour communiquer en interne et partager les informations

**Ex** : dossiers réseau sur les résultats des expérimentations, procédures

**Ex** : favoriser les échanges en direct plutôt que trop de mails

**Action 24** – Communiquer en direction de l'extérieur pour promouvoir nos formations, la vie sur le site, les métiers et favoriser l'attractivité

**Ex**: brochures 2x/an (voyages, visites, chantiers, projets...), site internet, réseaux sociaux, vidéos sur les formations et métiers, forums, salons, fiches formations, ...

**Action 25** – Renseigner sur les formations et sur les métiers en amont de l'entrée en formation pour favoriser l'attractivité, les orientations réussies (qui limiteront l'absentéisme et la baisse de motivation)

## Le projet d'établissement de l'EPLFPA de Borgo Marana

2019-2024

- 1- Un projet d'établissement se construit sur la base de valeurs communes. C'est ainsi que l'EPLFPA de Borgo --Marana a mis en avant les **valeurs communes** suivantes :
  - La réussite des apprenants
  - La formation pour une insertion sociale et professionnelle
  - Des formations en adéquation avec les besoins du territoire et des professionnels
  - Accompagnement des apprenants
  - Une implication active dans le territoire
  - Egalité des chances
  - Agriculture, Environnement
  - Agro écologie
  - Innovation et expérimentation

### 2- Présentation de l'EPLFPA et de ses centres constitutifs :

L'EPLFPA de Borgo Marana est constitué de 4 centres constitutifs qui affichent une complémentarité :

- **Le lycée agricole** propose des formations par la voie de la formation initiale scolaire de 2 types : des formations professionnelles (aménagement paysagers, Elevage, services) et des formations générales et technologiques (Seconde et bac STAV)
- **Le CFA**, centre de formation d'apprentis, propose lui des formations par apprentissage, qui permettent aux apprenants d'acquérir des capacités et des compétences tout en se préparant pour l'obtention d'un diplôme : il propose des formations CAP et BP REA en UC (unités capitalisables) qui sont organisées en situations professionnelles  
(CAP Jardinier paysagiste, métier de l'agriculture production élevage, maraichage, Palefrenier soigneur, BPREA Elevage, viticulture, arboriculture, maraichage, plantes à parfum et médicinales, apiculture...)
- **Le CFPPA**, centre de formations professionnelles adulte, propose, lui, des formations à destination de salariés ou chefs d'entreprise (plus ou moins longues) mais également à destination des demandeurs d'emploi et de publics spécifiques. Ce sont soit des formations courtes qualifiantes ou certifiantes soit des formations longues qui permettent l'obtention d'un diplôme et l'acquisition de connaissances et capacités professionnelles ou la découverte un métier (pré qualification)  
L'individualisation et l'adaptation des parcours de formation en fonction des pré-acquis ou des besoins en qualification sont une orientation stratégique de ce centre.  
Les formations diplômantes sont en UC et correspondent à des BPA, BPREA et Certificat de spécialisation.  
(BPA horticulture, maraichage, élevage, BPREA Elevage, viticulture, arboriculture, maraichage, plantes à parfum et médicinales, apiculture, CS tracteurs et machines agricoles...)  
Le CFPPA propose également l'accompagnement des VAE.
- **L'exploitation agricole** de l'établissement déploie son activité sur 27 ha de surface utile agricole qui sont principalement orientés sur les **cultures suivantes** :  
5 ha Agrumes (clémentiniers), 20 ha de fourrage, 1 ha de jachère et 1000m<sup>2</sup> qui s'orientent vers du maraichage Bio, 0.7 ha collection de citrus ??? et 0.6 ha de vignes  
L'exploitation mène des **projets d'expérimentation et d'innovation** avec les partenaires de recherche du territoire comme l'INRA, l'AREFLEC ??? et avec les partenaires du monde agricole (Chambre

d'agriculture... ???). Elle sert également de **support pédagogique** pour l'apprentissage des apprenants, ce qui fait une particularité de l'enseignement agricole.

L'exploitation participe à des projets dans le cadre de « Enseigner à produire autrement », notamment avec des projets CASDAR pour la transition agro écologique des exploitations de l'enseignement agricole (favoriser la présence d'auxiliaires en vergers de clémentines par l'implantation de haies composites et d'autres abris agro écologiques), des essais fourragers. L'exploitation vient de décrocher un tiers temps enseignant pour mener le projet « Clem'AbriBIO : conception et mise en œuvre d'une conduite innovante de verger de clémentiniers en AB »

Elle se **labélise** et entre dans des démarches HVE, conversion bio et participe activement à des projets d'économie circulaire et de mise en valeur des circuits courts.

### **3- L'établissement évolue avec ses spécificités et son cadre régional et national voire européen :**

**La réforme de la formation professionnelle** a rabattu les cartes de la formation professionnelle que ce soit en apprentissage ou en formation continue. Egalement la **loi « liberté pour tous de choisir son avenir professionnel »** sept 2018 pose de nouvelles règles tournées vers des objectifs clairement identifiés :

- La formation au service des entreprises pour répondre aux besoins en compétences des professionnels
- la formation pour lutter contre le chômage et pour favoriser l'emploi sur les territoires
- la formation professionnelle pour favoriser des réorientations professionnelles

**Ce nouveau cadre réglementaire** apporte de nouvelles règles pour l'apprentissage (de 6 mois à 3 ans, possibilités de passer des diplômes mais également des titres, des certificats..., jusqu'à 30 ans) mais également pour la formation professionnelle adulte (individualisation, adaptation des parcours, blocs de compétences, formation certifiante mais également qualifiante, CPF monétisé...).

**La qualité des Organismes de formation** se base alors sur 1 référentiel national qui devra être adopté dans les mois à venir afin d'obtenir la certification avant décembre 2020.

Les clients de la formation doivent être en mesure de s'informer au plus juste sur les offres de formation, pouvoir comparer les prestations, les moyens mis à disposition, le prix...tout usager potentiel de la formation doit pouvoir choisir son parcours et sa voie (apprentissage, formation continue, formation initiale scolaire) ;

L'EPLEFPA proposant toutes ces voies de formation, nous avons choisi de mettre en avant, comme le préconise la loi, notre offre. Nous devons encore améliorer notre **communication externe** mais l'organisation des EPL facilite cette démarche.

Un de nos objectifs est de développer **l'individualisation des parcours de formation, la modularisation et l'offre de blocs de compétences**. Nous devons être en mesure de proposer des formations à la carte et de développer les formations courtes et professionnalisantes.

Notre mission consiste également à proposer des **formations en adéquation avec la demande des professionnels, l'emploi sur les territoires pour favoriser l'insertion professionnelle**. C'est pour cette raison que nous travaillons en étroite collaboration avec les acteurs du territoire, que nous les sollicitons pour intervenir en tant qu'expert dans nos formations, que nous les invitons comme membre de jurys et que nous échangeons avec eux dans le cadre de notre ingénierie de développement.

L'EPLEFPA a pris comme axe stratégique également de pouvoir proposer aux apprenants des **parcours de formation** d'une part pour la réalisation de projets professionnels et de formation mais également pour **favoriser l'acquisition de niveaux d'études supérieurs et de poursuites d'études**.

Nous avons pris en main le **pilotage pédagogique** pour favoriser les parcours de formation adaptés à la diversité des apprenants. Pour se faire, nous développons une **ingénierie pédagogique** proposant des

**dispositifs innovants et adaptés que nous devons construire et reconstruire en permanence** pour les faire évoluer.

Il est important que nos contenus de formations évoluent avec l'évolution des métiers et des technologies. C'est pour cela que nous devons mettre l'accent sur le **numérique et les nouvelles technologies** en formation et dans les métiers.

Un des axes stratégiques aborde la notion de formation, d'acquisition de capacités et de savoirs. Pour répondre à cette notion, nous devons exploiter la **pluridisciplinarité, l'interdisciplinarité, les mises en situations professionnelles, les chantiers écoles, la pédagogie active, inductive**. Nous devons développer le multimodal et favoriser tous les apprentissages qui donnent du sens à la formation.

Une autre de nos missions est de **lutter contre le décrochage scolaire et d'accompagner les apprenants**. Nous travaillons et réfléchissons au fil du temps pour nous adapter car en effet les sorties en cours de formation et le décrochage ne sont pas des réussites.

Un apprenant qui perd sa motivation, qui ne trouve pas le sens à la formation et l'intérêt représente un échec pour lui et pour nous. Notre objectif est d'amener les apprenants au diplôme, de leur apporter des connaissances, des capacités et des compétences professionnelles, de les accompagner dans l'élaboration ou la confortation de leur **projet professionnel**.

Nous devons donner du sens à la formation, nous nous devons d'accompagner les apprenants, d'échanger pour être sur des parcours réussis.

Un de nos objectifs pour favoriser des parcours de réussite est de travailler le **bien vivre sur le site**. On entend par ce terme de proposer des services qui sont appréciés : on pense dans ce cas à une **restauration** de qualité tournée vers les circuits courts, les productions locales, voire bio, un **internat** organisé pour que les apprenants se sentent bien, un peu comme à la maison.

Nous avons pour dessein de proposer des activités aux internes autant que faire se peut.

Bien vivre c'est aussi bien vivre ensemble et c'est aussi **se respecter**, adopter une **démarche citoyenne et bienveillante**.

Le **changement climatique, la réduction des ressources primaires** mais également les **risques de certains intrants** comme les produits phytopharmaceutiques sur la santé nous amènent également à intégrer **l'agro écologie** dans nos formations, le **développement durable**, non seulement en notions abordées mais également sur des stratégies d'entreprise dans le cadre d'une différenciation mais également dans une stratégie économique et durable ou soutenable.

Le support exploitation et les projets d'expérimentation sont autant des supports pédagogiques concrets, innovants qui donnent du sens et permettent l'acquisition de savoirs et capacités.

Les exploitations/entreprises agricoles recherchent une performance économique, environnementale et sociale. Ceci est un gage de notre agriculture et de la reconnaissance de nos productions sur les marchés.

Ainsi, cela passe par l'innovation technique, technologique et scientifique.

L'épanouissement de nos apprenants et l'acquisition d'autonomie passe également par une sensibilisation à la **mobilité et à la culture**. C'est pour cela que l'établissement est positionné sur des programmes d'échanges entre apprenants et enseignants **ERASMUS plus**.